

CALENDRIER

Les modules en présentiel se dérouleront à l'INSET de Montpellier et les classes virtuelles (à distance) seront organisées via la plateforme collaborative Adobe Connect. Ces journées sont toutes obligatoires et font partie intégrante de la professionnalisation du cycle.

Le [calendrier](#) du cycle est à votre disposition.

Le cycle comporte des modules en présentiel et à distance (classes virtuelles) dont la présence est obligatoire.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Étape 1 : Compléter votre dossier



- ☒ Compléter **intégralement** le [bulletin d'inscription](#)
- ☒ Un curriculum vitae qui indiquera votre expérience professionnelle et votre parcours de formation
- ☒ Vos missions actuelles et/ou votre profil de poste ou fiche de poste
- ☒ Joindre impérativement l'accord du CNFPT de rattachement pour les ultra-marins *

Regroupez tous ces documents en **un seul fichier** au format PDF, nommé de la façon suivante : « **2027_48_INS_NOM_PRENOM.pdf** »



Étape 2 : Déposer votre dossier de candidature

Avant le **29/01/2027**, déposez votre dossier [dans cet espace de téléchargement](#).





SÉLECTION DES PARTICIPANTS

Une pré-sélection est effectuée sur la base des dossiers **complets** reçus.

Les candidats pré-retenus à cette étape seront conviés à un jury à **distance** pour exprimer leurs motivations et attentes et présenter leur parcours professionnel de façon synthétique puis des échanges avec le jury auront lieu (**durée 30-45 min maximum**)

Le jury est souverain.

La date du jury est prévisionnelle **et sera confirmée par mail auprès des candidats(es) présélectionné(e)s ; le jury aura lieu à une date unique avec un ordre de passage impératif.**

Le CNFPT favorise la proximité géographique. Ce critère pourra être pris en compte au moment de la sélection. **Les candidats sont invités, chaque fois que possible, à demander leur inscription dans l'Institut le plus proche de leur résidence administrative.**

CONVOCATIONS

Si votre candidature est retenue, nous procéderons à **votre inscription** à l'ensemble des modules du cycle, et vous recevrez une convocation pour chacun des modules.

MODALITÉS PRATIQUES

Concernant la prise en charge de l'hébergement, des transports et de la restauration, vous pouvez consulter la page « informations pratiques » : [INSET de Montpellier : informations pratiques](#).



N'engagez aucun frais de déplacement tant que vous n'avez pas reçu de convocation pour le module concerné. **Nous vous suggérons fortement de prendre des billets échangeables et remboursables.**

* **Si vous êtes agent, agente d'une Collectivité d'Outre-Mer**, vous devez impérativement obtenir l'accord de prise en charge des vols par la Délégation CNFPT de rattachement **au plus tôt.**

Une [Fiche Pratique DROM-COM](#) est à votre disposition.

CONTACTS

Service Evolutions professionnelles – INSET de Montpellier

Assistante : Nathalie OEIL nathalie.oeil@cnfpt.fr

Pédagogique : Caroline AVELLAN caroline.avellan@cnfpt.fr Cheffe du service évolutions professionnelles - INSET de Montpellier